

## **Richesse et diversité du patrimoine culturel légué par Saint-Yves de Tréguier (1250-1303)**

### **Un héritage méconnu...**

*Le Pardon de Saint-Yves, qui a lieu chaque année le troisième dimanche du mois de mai en souvenir de sa mort le 19 mai 1303, rassemble à Tréguier (Côtes d'Armor) plusieurs milliers de personnes, croyantes ou non croyantes. Revêtus de leurs robes, les avocats, magistrats, professeurs de droit et autres juristes, venus toujours plus nombreux de toutes les régions de France et de l'étranger, y participent pour fêter et honorer leur saint-patron.*

*Mais que savons-nous de la vie de Saint-Yves ? Si celui-ci n'a pas eu à l'instar de Saint-Martin de Tours son Sulpice Sévère (premier biographe de Martin), en revanche, les manuscrits du procès de canonisation sont parvenus avec bonheur jusqu'à nous. Ils mettent en lumière l'œuvre chrétienne du prestigieux trégorrois et, plus indirectement, les rôles joués par Yves durant sa vie en qualité d'étudiant, d'official (juge ecclésiastique) et d'avocat des pauvres. La vie d'Yves de Tréguier s'est déroulée au siècle du roi Saint-Louis, celui des dernières croisades, de l'émergence des ordres mendiants, du développement des universités françaises, du triomphe de l'Église détentrice d'un pouvoir spirituel omniprésent et souvent prompt à rivaliser avec le pouvoir temporel.*

*L'Église du XIV<sup>ème</sup> siècle a su reconnaître les mérites du plus humble des prêtres bretons et le porter sur les autels de l'Occident chrétien, au terme d'une enquête minutieuse où 243 témoins furent entendus. Canonisé en Avignon par le pape Clément VI, le 19 mai 1347, cette distinction, accordée au profit d'un modeste juge et avocat breton exerçant loin des grandes voies européennes, fut en quelque sorte une éclatante « première ». En effet, la « sainteté » était jusqu'alors principalement initiée par la « Vox populi » associée à l'assentiment de l'évêque du lieu ; par ailleurs, les heureux élus étaient souvent choisis parmi les plus nantis, ou encore, parmi les prestigieux auteurs d'œuvres religieuses.*

\*\*\*

***Passeur de mémoire et de traditions, François SEMUR, docteur en droit et en sciences politiques, magistrat honoraire, auteur de plusieurs biographies et essais historiques, publie Saint-Yves de Tréguier (Editions Hugues de Chivré, 37460 Chemillé-sur-Indrois, 2019). Il nous invite à découvrir ou redécouvrir le riche patrimoine historique, culturel et spirituel légué par Yves de Tréguier, patron des avocats et hommes de loi. Il donnera une conférence et dédicacera son ouvrage le***

**MERCREDI 27 NOVEMBRE 2019, à 18 heures 30,**

**Salle Duplessis-Mornay, Hôtel de ville de Saumur.**

**Entrée gratuite**

\*\*\*

***Cette conférence est organisée par le FONDS DE LA TOUR DU BOURG (site : [www.saurur-tourdubourg.fr](http://www.saurur-tourdubourg.fr)) en partenariat avec le Service Ville d'Art et d'Histoire.***